

HABILITATION AUX RISQUES MECANIQUES M2-MR-MC**OBJECTIFS**

Permettre aux participants de :

- apprécier les dangers mécaniques,
- mettre en œuvre les moyens pour éviter les incidents et accidents,
- exécuter en sécurité des interventions immédiates sur les installations et équipements mécaniques, en appliquant les prescriptions EDF.
- assumer la direction des travaux et le commandement direct des exécutants.

PUBLIC

Toute personne intervenant à proximité d'ouvrages présentant des risques mécaniques ou thermodynamiques.

Les accès à nos centres sont adaptés aux personnes présentant des situations de handicap

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription

PROFIL ET COMPETENCE DU FORMATEUR

Formateur en prévention des risques professionnels avec expérience professionnelle dans le domaine enseigné.

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Retours d'expériences du formateur.

Tour de table, échange des expériences vécues par les participants, les acquis théoriques sont évalués en fin de formation.

Le stage est évalué par les participants.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants, etc...

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation professionnelle.

DURÉE

½ journée soit 3,5 heures

PROGRAMME**1 – SENSIBILISATION A LA PREVENTION - STATISTIQUES DES ACCIDENTS DE TRAVAIL****2 – PRESENTATION DU DOCUMENT RECUEIL DE PRESCRIPTIONS AU PERSONNEL****3 – LES DIFFERENTS ACTEUR**

1. Définition et rôles
2. Les autorisations

4 – LES HABILITATIONS

1. Définition
2. Domaines d'utilisation
3. Les symboles

5 – LES ENTREPRISES EXTERIEURES**6 – LES MISES SOUS REGIMES**

1. Régime mère – Régime fille
2. Les points clefs
3. Le Régime de Consignation : RC
4. Le Régime Exceptionnel de Travaux : RET
5. Le Régime d'Essai : RE
6. Le Régime de Réquisition : RR
7. Le Régime d'Intervention Immédiate : RII
8. L'Accord pour Activité Sans Régime : A2SR

6 – LES PRESCRIPTIONS DE SECURITE

1. Document unique
2. Plan de prévention
3. Protection individuelle
4. La circulation
5. Travaux en hauteur
6. Travaux ambiance particulière
7. Asphyxie - Anoxie
8. Incendie Explosion

TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS

Demandez-nous notre grille tarifaire

Nos dates de formations sont disponibles sur notre catalogue de formation en ligne.

Pour la mise en œuvre contacter : info@prematech-formation.fr, nous vous répondrons sous un mois à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

Pour la prise en compte du public en situation de handicap (PSH), n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

9. Manutention mécanique de charge
10. Produits dangereux- règles d'utilisation
11. Cas des produits CMR
12. Machines-outils et outillage
13. Echelles portables
14. Utilisation des sources radioactive
15. Capacités
16. Ouvrage véhiculant des fluides chauds
17. Ouvrages électriques
18. Radioprotection